

Dossier de presse

Saint-Benoît Saint-Servais, un passé, un présent, un avenir

Saint-Benoît Saint-Servais est issu de la rencontre, il y a plus d'une dizaine d'années, entre deux grandes traditions d'engagement chrétien dans l'enseignement. D'une part la tradition bénédictine de l'école de la Paix Notre-Dame, fondée en 1797, dont les locaux, proches de l'Abbaye au Boulevard d'Avroy, qui accueillent encore notre école fondamentale. D'autre part la tradition jésuite de l'ancien Collège Saint-Servais, fondé en 1838, reprenant la tradition d'un collège plus ancien encore, les Jésuites en Isle.

Notons au passage qu'une telle fusion est unique au monde !

Eléments d'histoire

Les Pères Jésuites et l'enseignement à Liège

L'Ancien Régime

Les Jésuites en Isle (1582-1773)

Le 24 novembre 1582, le Père Général de la Compagnie de Jésus signait le décret de fondation d'un collège jésuite en Isle, à Liège. Ce Collège, qui compta jusqu'à un millier d'élèves, et qui dispensait un enseignement gratuit, se maintint jusqu'à la suppression de l'ordre des Jésuites par le Pape Clément XIV en 1773, qui avait cédé aux injonctions des rois de France, d'Espagne et du Portugal.

Il était situé « *en Isle* », c'est-à-dire au bord de la Meuse, sur le site actuel des bâtiments de l'Université de Liège, dans le triangle formé par la place du XX Août, le quai Roosevelt et la place Cockerill. Lors de la création de l'Université de Liège, en 1817, certains des bâtiments abandonnés par les Jésuites furent récupérés et transformés par la nouvelle institution : ainsi, l'actuelle salle académique de l'Université est construite sur l'emplacement et dans les murs du chœur de l'église des Jésuites, de même que la salle des périodiques et des manuscrits de la bibliothèque universitaire. Le Palais des Princes-Evêques, lui, a hérité de l'horloge et du carillon du Collège des Jésuites en Isle.

Le collège des Jésuites anglais (1613 - 1773)

Un autre collège jésuite fut créé à Liège, sur le site de l'ancien hôpital des Anglais, par des Pères Jésuites anglais qui, chassés de leur pays natal par la Réforme, trouvèrent à Liège un abri sûr pour s'adonner à leurs activités d'enseignement à partir de 1613. Cet établissement, qui se maintint jusqu'à la Révolution Française, draina lui aussi des centaines d'élèves. Après le départ des Jésuites, les bâtiments furent ensuite reconvertis en hôpital, qui garda le nom de « *hôpital des Anglais* ».

Le Collège Saint-Servais

(fondé par l'abbé Julliot en 1828 – repris par les Jésuites en 1838)

Après la période révolutionnaire, le Collège Saint-Servais proprement dit fut fondé par un prêtre séculier, l'abbé Julliot, en 1828, dans un immeuble situé près de l'église Saint-Servais à Liège : c'est de cette proximité paroissiale que le Collège tire sans aucun doute son nom, qui fait mémoire du premier évangéliste de la région de Liège - Maastricht.

Au départ, Saint-Servais était un collège « clandestin », organisé avec l'accord de l'évêque de Liège, certes, mais à l'insu des autorités hollandaises qui – à une époque où la Belgique n'était pas encore indépendante - menaient une politique anticléricale. L'éventail des branches qui y étaient enseignées était déjà vaste : latin, grec, français, philosophie, histoire sacrée et profane, mythologie, géographie, mathématique, anglais, allemand, hollandais (sic), dessin, calligraphie et tenue des livres...

Cet établissement connut un tel développement qu'il dut quitter son implantation originelle, faute de place : dès 1834, son directeur acheta une ancienne gentilhommière du XVIII^{ème} siècle appartenant à un certain DeFrance, située faubourg Saint-Gilles, un quartier qui, à l'époque où un bras de Meuse occupait encore l'emplacement des boulevards de la Sauvenière et d'Avroy, était encore en majeure partie constitué de terres cultivées. L'abbé Julliot y installa son Collège, qui garda le nom de sa paroisse d'origine.

L'abbé Julliot, qui entretenait d'excellents rapports avec l'ordre des Jésuites – entretemps rétabli en 1814 par Pie VII – décida ensuite de confier son oeuvre (et les dettes qu'il avait contractées...) à la Compagnie de Jésus, à la grande joie de l'évêque de Liège soucieux de rendre la responsabilité d'un grand collège d'humanités aux Jésuites en Cité Ardente. Pour la petite histoire, l'abbé Julliot entra lui-même dans la Compagnie de Jésus, tout en n'apparaissant plus au collège.

Depuis lors, les Pères Jésuites ont animé le Collège Saint-Servais. Ils l'ont dirigé jusqu'en 2002, lorsqu'ils en ont cédé la direction à un laïc, Monsieur Jean-François Kaisin, tout en restant présents à la fois dans le corps professoral du Collège (cinq jésuites font partie du corps enseignant en 2004-2005) et au 92 de la rue Saint-Gilles où ils ont une importante résidence.

Quelques étapes du Collège Saint-Servais

Le premier recteur jésuite du Collège Saint-Servais fut... un flamand, un gantois précisément : le Père Bossaert. Celui-ci se lança dans une vaste politique de constructions : dès 1840, le Collège fut doté d'un internat et du bâtiment de classes avec ses galeries, qui resta en service jusqu'à la reconstruction de 1984.

Une église, à front de la rue Saint-Gilles, fut érigée en 1851, une piscine d'abord découverte en 1895 et la grande salle des fêtes en 1896, qui fit sensation car elle passait pour être la plus vaste et la plus moderne de Liège : c'était une construction typique où la charpente métallique était reine, à l'époque de la tour Eiffel et des grandes verrières métalliques de gare comme à Anvers-Central. Elle était flanquée de deux salles d'études où les élèves demi-pensionnaires et externes pouvaient faire leurs devoirs après leurs cours. Un des premiers spectacles joués dans cette salle fit scandale : c'était une édifiante et pieuse « *Passion* » certes, mais la troupe était celle du Pavillon de Flore, qui montait aussi d'autres spectacles réputés « légers ». Certains bien pensants firent – dit-on – remonter l'affaire à Rome et saisirent le Supérieur Général des Jésuites. Il y eut aussi dans cette salle d'extraordinaires concerts où se produisit notamment le célèbre violoniste Eugène Ysaye, dont le fils était inscrit au Collège.

C'est à la même époque, en 1898, que l'équipe du football du Standard de Liège fut fondée par un groupe d'anciens élèves du Collège : on prétend même que les couleurs rouge et blanc du célèbre club seraient à l'origine les couleurs symboliques du sacré Cœur.

En 1886, 1887 et 1890, en pleine question sociale, les démocrates chrétiens liégeois réunirent dans les réfectoires mis à leur disposition par le Collège les célèbres « congrès sociaux » chargés d'examiner la condition ouvrière misérable dans la région et la réponse politique à lui donner. Très en avance sur leur temps, les congrès sociaux furent puissamment relayés par la célèbre encyclique *Rerum Novarum* promulguée par Léon XIII en mai 1891.

En août 1914, le collège est transformé en hôpital de campagne par la Croix-Rouge de Belgique pour soigner les blessés : cette situation durera pendant un an. Les Pères Jésuites eux-mêmes ne restèrent pas inactifs pendant la première guerre mondiale, comme le Père Desonay, arrêté en plein milieu de ses cours le 16 juin 1917 par la police allemande : il était en fait – sous le nom de guerre de « commandant Belleflamme » le second de Walthère Dewé, le chef du service d'espionnage anglais dit « de la Dame Blanche ». C'est aussi l'époque où un certain Georges Simenon (né en 1903) fut inscrit au Collège... où il ne termina pas son cursus scolaire.

C'est en 1923 qu'est créée une première colonie de vacances à Botassart, au bord de la Semois, dans une école désaffectée. Celle-ci continue ses activités près d'un siècle plus tard...

Au Nouvel-An 1926, le Collège, comme le reste de la ville, subit les effets dévastateurs des inondations, qui submergèrent le rez-de-chaussée jusqu'à un mètre de hauteur.

Pendant ce temps-là le célèbre Père Van Bambeke exerçait ses talents pédagogiques et disciplinaires à la préfecture de discipline. C'était aussi l'époque où – en l'absence d'un système de pensions - des professeurs laïcs n'hésitaient pas à enseigner jusqu'à un âge avancé, comme le célèbre M. Hinnisdaels, qui compta jusqu'à 55 années d'enseignement : il avait débuté en 1881 et compta au cours de ses dernières années d'activité les petits-fils de ses premiers élèves ! Quelques générations plus tard, un autre illustre professeur laïc, M. Jean Rucquois, sorti du Collège en 1922, enseigna le latin et le grec au Collège pendant... cinquante ans.

La seconde guerre mondiale apporta aussi son lot de malheurs. Ainsi, dès la déclaration de guerre de septembre 1939, de nombreux professeurs furent rappelés sous les drapeaux, désorganisant les cours. Le 10 mai 1940, les classes supérieures se vidèrent, car les jeunes gens de 16 ans et plus, qui constituaient la réserve de recrutement, durent rejoindre d'hypothétiques centres de ralliement de l'armée belge qui, en fait, n'existaient que sur le papier.

Pendant la seconde guerre mondiale, le collège devint tour à tour gîte d'étape pour réfugiés, objet de menaces permanentes d'un occupant lassé de l'attitude hostile ou narquoise de ses élèves, quand ses professeurs n'étaient pas réquisitionnés pour la garde des voies ferrées ou lignes électriques objets de tentatives de sabotage de la Résistance. Puis, il subit les bombardements, et attaques des V1 et V2 : ainsi, un V 1 s'abattit-il au coin des rues Grandgagnage et Jonfosse, dévastant le Collège (plafonds enfoncés, murs soufflés, vitres pulvérisées). C'est aussi l'époque où le bourgmestre de Liège avait réquisitionné une bonne partie de l'établissement pour y entasser des centaines d'inciviques accusés de collaboration avec l'ennemi : un mur provisoire avait été construit à la hâte en plein milieu de la cour de récréation pour les séparer du reste du monde... Plus tard, en mars 1945, les Américains transformeront Saint-Servais en centre de rapatriement pour les déportés libérés par leurs armées au fur et à mesure de leur avance en Allemagne.

Aussi, ce n'est que fin décembre 1945 que le Collège fut entièrement rendu à sa mission d'enseignement.

Après guerre, en 1947 précisément, le collège participa à la célèbre procession nautique célébrant le septième centenaire de la Fête-Dieu. On raconte que la péniche, décorée par les soins des membres de la communauté scolaire de Saint-Servais était la plus belle, avec sa représentation de la flèche et des deux tours de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert. A la

même époque, s'installa la tradition – toujours vivace au grand dam du Préfet de discipline - de l'envahissement du Collège par les étudiants universitaires à l'occasion de la Saint-Nicolas... et une autre tradition - plus pédagogique - celle de l'excursion de tout le Collège en autocar (la première fois, on fit modestement le tour des barrages et on visita la cascade de Coo).

La signature du Pacte Scolaire de 1958 constitua une révolution pour les professeurs du Collège désormais payés par l'Etat à un barème bien supérieur à ce que le Collège pouvait leur offrir. C'était l'époque où chaque élève commençait encore sa journée de cours par l'assistance à la messe dans l'église du Collège.

Fin des années soixante, le Collège faillit être exproprié, lors des premiers projets de liaison autoroutière avec le centre de la ville. Après maintes polémiques, le projet fut finalement déplacé vers la rue Sainte-Marie.

L'année 1978 marqua un tournant dans la politique générale du Collège : après la fermeture, dès l'année précédente (1977) de l'internat, victime de contraintes budgétaires, des problèmes nouveaux apparurent : la question du passage à l'enseignement rénové, les projets de démolition des bâtiments à front de la rue Saint-Gilles, église comprise, pour loger la Communauté des Pères dans un bâtiment plus moderne et indépendant du Collège, et la problématique du passage à la mixité et des projets de restructuration avec d'autres établissements libres avoisinants (l'école abbatiale Paix-Notre-Dame fut la plus intéressée par ce dernier projet).

L'incendie qui ravagea une partie des salles de cours du Collège le 22 février 1979 fit accélérer les choses : la décision fut rapidement prise de procéder à la reconstruction du bâtiment des classes et du bâtiment des Pères du collège. Le nouveau bâtiment des classes sortit de terre en 1984. Le Centre Sportif était déjà sorti de terre deux ans plus tôt, en 1982.

Puis, l'histoire s'accéléra encore. Le collège passa à l'enseignement rénové en 1979. Le rapprochement avec l'école abbatiale Paix-Notre-Dame et le passage à la mixité corrélatif furent accomplis à partir de 1992, sous le nouveau nom de « *Collège Saint-Benoît Saint-Servais* ». Au début du troisième millénaire, le collège procéda à la rénovation d'un ancien bâtiment industriel antérieurement occupé par la Compagnie liégeoise d'électricité (en 2004) pour y installer sa nouvelle entrée et dix-huit classes destinées à ses élèves de 5^{ème}-6^{ème}.

Bref, comme le constate le Père jésuite André Pirard, ancien élève et éducateur au Collège depuis 1962, le collège Saint-Servais n'a cessé de manifester sa volonté de s'adapter à son époque, et à une société dont ses élèves sont le reflet et dont l'évolution se fait de plus en plus rapide au cours des temps.

L'école abbatiale Paix-Notre-Dame

C'est en 1627 que quelques moniales de l'ordre Bénédictin arrivèrent à Liège, avec l'intention d'y ouvrir une maison. En juillet 1628, elles achètent une métairie en Avroy, qu'elles développèrent progressivement pour aboutir à l'abbaye « Paix-Notre-Dame » actuelle, située au n°54 du boulevard d'Avroy. Très vite, elles offrirent aux jeunes filles un encadrement pédagogique, tout en maintenant leur identité de contemplatives bénédictines, vouées à la célébration des offices, à la méditation et à la prière.

L'école abbatiale proprement dite a été créée par Constance Greck le 1^{er} juin 1797. A une époque où plus aucune structure scolaire n'existait à Liège du fait du chaos révolutionnaire, cette moniale, en compagnie de trois autres compagnes, eut l'audace de racheter les bâtiments de l'abbaye, alors nationalisés, et d'y installer un nouveau pensionnat pour jeunes filles. Par cette initiative, Dame Constance Greck fit de son pensionnat la plus ancienne école liégeoise organisée sous le Nouveau Régime issu de la Révolution Française.

Certes, au départ, un minerval était requis pour les pensionnaires. Mais, dès 1841, les ressources de cette « école payante » permirent d'ouvrir une école gratuite, l'institut Saint-Benoît, qui se chargea, lui, plus particulièrement, de l'enseignement primaire auprès des enfants défavorisés. Cet institut compta jusqu'à 200 élèves à la fin du XIX^{ème} siècle, et créa même une des premières écoles maternelles de Liège (un *cours Fröbel* comme on disait à l'époque) dès 1905.

A l'école abbatiale, l'enseignement, de type « secondaire », dispensé aux pensionnaires, bientôt rejointes par des élèves externes, était très en avance sur son temps au XIX^{ème} siècle : à l'époque où l'enseignement des filles était encore essentiellement axé sur le maintien, l'économie domestique, la cuisine ou la couture, les jeunes filles de l'Ecole devaient apprendre en préambule les droits de l'homme. Puis elles recevaient un enseignement non seulement domestique mais aussi intellectuel : les Bénédictines avaient créé des cours de langue française, allemande et anglaise, d'écriture, d'arithmétique, littérature, histoire et géographie. Dès 1870, un cours de flamand fut inauguré, bientôt suivi par un cours de physique et d'histoire naturelle (future biologie).

Le règlement était strict : un maintien parfait était exigé, notamment au niveau de la politesse. Les jeunes filles se levaient comme les moniales, en semaine, à 5h40, assistaient à certains offices, avant de vaquer aux différents cours, ponctués de repas et de nécessaires récréations. Quant aux dortoirs, c'était en fait des alcôves où l'on se couchait tôt (vers 20 heures...). Les parents pouvaient rendre visite à leur fille le dimanche à 10 heures. L'uniforme était de rigueur : robe en coton noir, avec ruban de velours assorti dans les cheveux pour la semaine ; le dimanche, fourreau de taffetas en été, robe en mérinos noir à manches longues en hiver. Le chapeau de paille d'Italie faisait partie de la tenue.

Les fêtes de l'année liturgique étaient évidemment célébrées à l'Ecole ; d'autres fêtes internes plus pittoresques s'y ajoutaient : ainsi en était-il de la saint-Nicolas, où les élèves jouaient une pièce de circonstance avant de jeter des noix, selon une coutume ancestrale de la région. Le jour des saints-Innocents, le 28 décembre, le « pouvoir » était remis aux élèves à l'école, tout comme aux novices à l'abbaye. La Fête des Rois était célébrée selon la tradition par un gâteau avec sa fève, tandis que, lors de la foire d'octobre, seule une élève interne de confiance pouvait se rendre sur le site forain afin d'en ramener des friandises pour l'ensemble de ses condisciples.

Après la première guerre mondiale, l'Ecole abbatiale fut un des premiers établissements de jeunes filles de Liège à créer des humanités anciennes (1922) : l'objectif déclaré – très en avance sur son temps - était d'œuvrer à l'égalité des sexes et à l'émancipation féminine en offrant aux jeunes filles le même type d'enseignement que celui que les garçons de leur âge recevaient. Afin d'assurer cette formation nouvelle, les religieuses allèrent jusqu'à faire appel aux services d'un professeur de l'athénée voisin, qui enseigna pendant quelques années le grec, en présence non seulement d'élèves... mais aussi de jeunes religieuses appelées à prendre son relais une fois leur formation jugée suffisante. C'est aussi l'époque où, en l'absence de laboratoires de sciences à l'école abbatiale, les jeunes filles vinrent au Collège Saint-Servais profiter des laboratoires créés par le Père Desoil. Certes, tout un dispositif avait-il été prévu pour que les jeunes filles ne rencontrent pas les élèves du collège Saint-Servais au cours de leur studieuse promenade dans la ruelle des Bénédictines... ou à travers le Collège. Mais l'imagination des élèves des deux sexes était déjà débordante : c'est peut-être l'époque de l'apparition de la légende du souterrain qui aurait relié le Collège Saint-Servais à l'abbaye des Bénédictines... Malgré de nombreux travaux que les deux écoles entreprirent au cours de leur histoire, on ne le trouva jamais.

Il faut écrire que le règlement des deux écoles était très strict sur la fréquentation des élèves des deux sexes : ainsi, la ruelle des Bénédictines était-elle interdite aux élèves de Saint-

Servais, de même que le stationnement au portail de l'école des Bénédictines... dans ce domaine, le Préfet de discipline du Collège eut fort à faire...

Après la seconde guerre mondiale et le Pacte Scolaire, les études aux Bénédictines s'alignèrent, comme dans toutes les autres écoles, sur le programme officiel, pour garantir l'homologation des diplômes.

C'est en 1967 que l'internat, qui existait depuis la création de l'école ferma, victime de contraintes budgétaires.

Le partenariat avec le Collège Saint-Servais se dessina au début des années 80 : après une longue période de mûrissement, il aboutit à la création, en 1992, du Centre Scolaire Saint-Benoît Saint-Servais : Saint-Benoît, du nom du fondateur de l'ordre bénédictin, Saint-Servais du nom originel du Collège des Jésuites.

Le présent

Saint-Benoît Saint-Servais en 2004-2005

Les chiffres

380 élèves à l'école fondamentale (maternelle et primaire), encadrés par 25 instituteurs et institutrices.

1527 élèves dans l'enseignement secondaire : leur encadrement représente environ 140 professeurs, une dizaine d'éducateurs dont une partie affectés spécifiquement à un niveau, 7 membres du personnel administratif, 14 membres du personnel technique et d'entretien, un directeur et trois adjoints.

Des associations d'anciens et anciennes élèves, de même qu'une association de parents soutiennent le Collège dans sa mission.

Le projet éducatif

« N'est-ce pas d'aider chaque jeune à devenir un être pleinement libre, capable de se situer en adulte face aux autres, face à Dieu et face à lui-même? N'est-ce pas ainsi apprendre à connaître où est la justice et à la pratiquer pour que le monde devienne meilleur et plus solidaire. » (Père Général des Jésuites)

Deux présupposés sous-tendent un tel projet.

Premier présupposé: *l'a-priori positif*. Jusqu'à preuve du contraire, chacun, chaque personne a une perception légitime de la réalité et cherche le bien. Sur chacun doit donc être posé un regard positif.

Deuxième présupposé: *la responsabilité personnelle*. L'être humain se trouvant confronté à une histoire où le mal existe (et où chacun est toujours un peu complice), il lui est impossible de ne pas prendre position. Chacun doit donc pouvoir faire des choix, et se situer de façon responsable dans la construction d'un monde meilleur.

Le projet éducatif touche trois axes: la formation intellectuelle, la formation des personnes et l'ouverture au projet évangélique.

En présentant **la formation intellectuelle**, il convient en tout premier lieu de prendre la mesure de la singularité et de l'identité de chacun. Le jeune est une personne qui se construit et grandit en découvrant et en affrontant le monde. A travers la construction des savoirs et des connaissances, l'élève est amené à mieux connaître ses capacités, et à les développer: qu'est-ce qui fait qu'il se sente plus à l'aise dans une discipline plutôt que dans une autre ? Pour quoi a-t-il du goût ?

Il s'agit donc de permettre à chacun de développer, autant que possible, avec rigueur et méthode, le maximum de ses possibilités. Bien sûr cela nous conduit aussi à reconnaître et

accepter des limites dans certains domaines, et à en tenir compte. De là découle une exigence triple: lucidité, refus de condamner et de cataloguer définitivement et en même temps, conviction que l'élève est capable de progrès. Sur cette base, nous refusons donc toute idée d'élitisme où un individu se construit en se basant sur les faiblesses de l'autre, mais nous revendiquons une école de l'excellence, où chacun puise dans ses propres forces, partagées, pour grandir et avancer.

Pour nous, ces aspects de la formation intellectuelle reposent sur une manière de procéder où nous faisons appel à la pédagogie active. C'est l'élève d'abord qui doit apprendre; c'est donc lui d'abord qui doit travailler en classe, et pas l'enseignant uniquement. Les moyens mis en oeuvre sont dès lors variés: les élèves sont invités à s'investir dans divers projets, à sortir du collège, à pratiquer du laboratoire et à utiliser des outils comme le centre multi-médias.

Ce qui a de l'importance, ce n'est pas d'emmagasiner beaucoup de savoirs, ce n'est pas la quantité de matières vues qui forme, mais bien ce que l'on a goûté, touché en profondeur, en y trouvant du sens. Une information transformée en savoir par l'appropriation personnelle. Concrètement, il s'agit de stimuler l'intérêt et la curiosité intellectuelle, d'ouvrir à différents domaines, de développer les facultés de création et l'esprit de recherche, de favoriser l'esprit d'initiative et le goût du travail bien fait.

Excellence égale qualité, pas forcément quantité.

Nous sommes à la fois exigeants à l'égard de tous et attentifs à ceux qui rencontrent des difficultés. Chaque jour, par exemple, des études dirigées sont organisées: les élèves du premier degré sont répartis en petits groupes de travail de 6 ou 7. Des élèves de 5^o sont appelés à venir en aide à leurs cadets: c'est ce que nous appelons le tutorat. Chaque semaine en première, nous le verrons tout à l'heure en examinant la grille des cours, les élèves prennent le temps d'une heure de méthode de travail. Du rattrapage est également mis en place.

En résumé, nous croyons fermement que l'école n'est pas faite pour faire réussir, ou échouer, mais pour aider à apprendre.

La formation intellectuelle appelle **la formation des personnes**. On va à l'école pour apprendre, certes, mais aussi pour apprendre à vivre ensemble. C'est pourquoi nous attachons particulièrement de l'importance au groupe-classe comme lieu où s'apprennent les relations. Dans ce cas, le titulariat est considéré comme un service particulier: le professeur titulaire, par une présence de plus ou moins dix heures dans sa classe (en tout cas chez les plus jeunes) est là pour écouter, orienter, encourager, veiller aussi à l'équilibre du travail dans toutes les branches. Il est le relais avec les parents afin de construire la collaboration nécessaire. Dans ce but, le titulaire n'est pas seul, il travaille avec d'autres professeurs et éducateurs qui, collégialement, sont responsables de la formation des jeunes. Tous ont pour objectif de former des femmes et des hommes de conviction, de maturité, de responsabilité.

Cette vie en commun suppose le respect de règles de vie. Ces règles, tout comme les démarches d'apprentissage que je mentionnais précédemment, doivent bien sûr avoir du sens. Notre effort éducatif va dès lors dans l'apprentissage d'une responsabilisation, qui suppose une relation de confiance entre le jeune et l'adulte, qui suppose aussi de prendre du temps à expliquer les règles de vie en commun avec ses exigences, que nous maintenons: ponctualité, propreté, calme et respect des personnes et des lieux, du temps donc pour expliquer ou rappeler ces règles de vie, du temps aussi à consacrer à celles et ceux qui rencontrent des difficultés à se plier aux exigences communes afin de pouvoir dialoguer, avant d'éventuellement sévir.

Il s'agit donc plus d'accompagner que d'interdire mais, clairement, cela ne signifie pas que tout interdit ait disparu, loin de là !

L'apprentissage à la responsabilisation sociale (à la citoyenneté, diront d'autres) fait partie de la formation des personnes. Quelques applications concrètes dans notre quotidien :

- les élèves de première (et d'autres niveaux aussi) ont dans leur horaire hebdomadaire une heure de vie de groupe;
 - la pratique concrète de l'exercice des responsabilités par l'intermédiaire des délégués de classe (deux par classe) et des conseils d'élèves est un autre exemple;
 - le respect du matériel mis à la disposition des jeunes et le respect de leur environnement;
 - l'entraide et la prise de responsabilité au sein du groupe, dans le cadre de différents projets.
- Ces responsabilités, les élèves sont aussi appelés à les exercer à travers ce qui dépasse le strictement scolaire par exemple à Botassart ou ailleurs, au cours de classes vertes et des camps de vacances, à travers le théâtre, le Fête de l'école, le tutorat, les îles de Paix...

Troisième axe : **ouverture au projet évangélique.**

Le savoir, la connaissance de soi, la maîtrise rigoureuse de compétences, l'auto-discipline sont des dimensions enrichissantes de l'homme, mais seulement dans la mesure où elles ne nous écartent pas les uns des autres, dans la mesure où elles enrichissent le don de soi. De telles positions se situent au cœur des valeurs chrétiennes exprimées dans l'Evangile. Accueil, respect des différences, intériorité, solidarité, service gratuit, engagement, pardon, justice: ces valeurs nous sont essentielles. Nous sommes une école catholique et en ce sens, nous revendiquons une non-neutralité.

Nous n'attendons pas forcément que les Parents et les élèves soient nécessairement des pratiquants, voire des croyants.

Ce que nous demandons, c'est l'acceptation d'écouter loyalement le message chrétien, et une acceptation des valeurs qu'il engendre: parler et agir en esprit de vérité respecter l'autre, le petit, le faible, lutter pour plus de justice.

Ce que nous désirons aussi, c'est que personne n'empêche que le Collège vive dans un climat de respect où la communauté chrétienne puisse témoigner sa foi et l'exprimer dans des célébrations ou des actions. De notre côté, nous ferons tout pour que la liberté de chacun puisse y trouver sa voie. Aussi la pédagogie religieuse est-elle plus de proposition, de témoignage et d'engagement que d'obligations, même si elle comporte des incontournables.

L'avenir

AXES PRIORITAIRES POUR LES SIX PROCHAINES ANNEES

1. **La communication.** Il s'agit de la communication interne (relations entre professeurs, transmission et retour des informations direction-professeurs-éducateurs-élèves, etc.) et de la communication externe (communications avec l'environnement proche, les autres établissements scolaires, l'image de marque de l'établissement, etc.) Les élèves souhaitent un renforcement de la formation à l'argumentation et à la prise de parole.
2. **L'animation spirituelle**, tant celle des élèves que celle des professeurs. Comment se positionner par rapport à ceux qui ne partagent pas l'ancrage évangélique des valeurs du projet éducatif ? Comment respecter leur position tout en proposant des moments de contact avec l'expérience de la foi ? Il peut être admis que tous ne doivent pas avoir les mêmes fondements tout en partageant les mêmes valeurs. Le double ancrage bénédictin et jésuite représente une aide non négligeable dans ce domaine
3. **Le projet personnel de l'élève** en relation avec l'excellence et le sens des apprentissages et de l'écoute. Il est ici question d'aider les jeunes à se découvrir eux-mêmes et à mettre en œuvre ce qu'il y a de meilleur en eux. Travail en équipe, tutorat, constitution des groupes de classe, solidarité dans les apprentissages, différenciation représentent autant de moyens qui font partie de l'excellence. Des structures internes du collège telles que le titulariat, les conseils pédagogiques, la collégialité de la

direction pédagogique, comme le respect de l'engagement des personnes dans ces structures méritent d'être réaffirmées. De plus, pouvons-nous aider les jeunes à devenir des femmes et des hommes pour les autres sans resituer ce que nous faisons avec eux dans la société. Ainsi, il convient d'aider les professeurs et les élèves à prendre conscience qu'on peut utiliser son savoir et son excellence pour la construction d'un monde plus juste. Absolutiser certains types de savoir induit chez les jeunes un certain type d'entrée dans le réel.

4. Dans le contexte de la légitimation de l'école chrétienne, **le partenariat avec notre école fondamentale et avec d'autres établissements scolaires**, notamment ceux qui développent des sections techniques et professionnelles, mérite d'être développé. Nous avons aussi à nous montrer réellement solidaires des établissements plus pauvres.
5. **Gérer l'environnement matériel** et le réfléchir dans le souci du bien être de tous, comme prendre en compte la désaffection du quartier dans lequel est situé le collège.

Dossier établi par Roland Marganne et le Père André Pirard sj,
Juin 2005

Annexe

La pièce des Rhétos, patrimoine immatériel de Saint-Benoît Saint-Servais

Chaque fois les élèves de Saint-Benoît Saint-Servais montent sur les planches pour interpréter la « *pièce des Rhétos* », ils s'inscrivent en fait dans une tradition multiséculaire du théâtre scolaire en général, et de la pédagogie jésuite en particulier. Les disciples de Saint Ignace n'ont-ils pas toujours considéré que le théâtre constituait un outil privilégié d'éducation ?

Ainsi, dès que le Collège Saint-Servais, fondé en 1828 par l'abbé Julliot, fut repris par les Pères et frères de la Compagnie de Jésus en 1838, vit-on systématiquement apparaître au programme scolaire deux ou trois activités théâtrales par année scolaire... sauf pendant les deux guerres mondiales. L'organisation de celles-ci fut largement facilitée par ailleurs par la construction – en 1896 – de la « grande salle » du Collège, qui fit sensation à l'époque par ses structures métalliques contemporaines de la tour Eiffel et par sa capacité (quelque 675 places aujourd'hui), qui en fit au tournant des Années Folles la plus grande salle de spectacle de la Cité Ardente !

Au XIX^{ème} siècle, le répertoire, très souvent agrémenté d'intermèdes musicaux, compta surtout des drames historiques, très prisés à l'époque, et illustrant soit l'histoire de Belgique, soit celle de l'Antiquité grecque et romaine. Mais le répertoire français ne fut pas oublié, avec une prédilection – semble-t-il – pour Racine : ainsi, *Athalie* fut représenté quatre fois de suite jusqu'à la première guerre mondiale.

William Shakespeare, lui, hanta les murs du Collège en 1926, avec *Hamlet*, et 1938, avec un *Jules César* interprété à l'occasion du centenaire du Collège.

Mais les pièces mises en scène – jusqu'alors devaient subir une adaptation majeure : la mixité n'étant dans les mœurs, ni de la société, ni du Collège, tous les rôles féminins étaient systématiquement « masculinisés »... avec plus ou moins de bonheur faut-il l'écrire...

C'est en 1969, après une interruption de quelques années, que la tradition dramaturgique fut reprise. Il faut y voir l'empreinte des Pères Jacques Schuind, et surtout Henri Lambert. Ce dernier brandit pendant près de vingt ans le flambeau de la pièce des

Rhétos du Collège. Il fut bien vite rejoint par de jeunes collègues laïcs, tenaillés comme lui par le démon du théâtre : Piere-Paul Delvaux, Michel Georis, Maurice Husson, Jacques Radoux ou Marianne Larsy.

Plus question, à une époque où la coéducation garçons-filles était à l'ordre du jour, de jouer des pièces avec des rôles exclusivement masculins : aussi, fit-on appel – avec l'accord enthousiaste des Rhétos eux-mêmes... – à la collaboration des écoles de filles avoisinantes : Sainte-Véronique, Saint-Jacques, puis l'école des Bénédictines qui devint au fil du temps le partenaire privilégié dans le cadre d'un rapprochement organique avec le Collège qui se dessinait à l'horizon. C'est de cette époque que datent des réalisations aussi ambitieuses que *Fuente Ovejuna* de Lope de Vega, *Don Quichotte* d'Yves Jamiaque, *Barrabas* de Michel de Ghelderode, *l'Oiseau Bleu* de Maeterlinck - où Sœur Julienne, titulaire de Rhéto aux Bénédictines, laissa une empreinte inoubliable - voire *Peer Gynt* d'Ibsen, le *Dragon* ou *Zoo*... Le couronnement de ce mouvement se produisit en 1988, lorsque, à l'occasion du 175^{ème} anniversaire du Collège, Henri Lambert créa « *Errances* », un florilège des pièces montées par les Rhétos pendant les vingt années précédentes, interprété par les acteurs de l'époque.

Au début des années nonante, l'équipe actuelle, composée de Vincent Libon, un professionnel du monde du théâtre, dont le père, Paul, avait déjà marqué les réalisations théâtrales du Collège de l'immédiat après-guerre, et Yves Martini, un pédagogue passionné, prit la relève pour faire vivre ce patrimoine immatériel du Collège qu'est la « pièce des Rhétos »...

Roland Marganne
titulaire de Rhétorique